

Kit de mobilisation

20^{ème} Journée mondiale contre la peine de mort

10 octobre 2022

Torture et peine de mort



Depuis 20 ans, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle à des initiatives locales et à des actions mondiales qui mettent en lumière l'abolition de la peine de mort. Le but de ce kit de mobilisation est d'informer sur les objectifs de cette Journée mondiale et de fournir des idées d'activités qui renforcent l'objectif abolitionniste mondial.

La Journée mondiale contre la peine de mort (10 octobre) s'adresse aux responsables politiques et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli comme ceux des pays qui l'ont déjà abolie : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doivent être transmis et entretenus en permanence, notamment auprès des jeunes générations. Cette journée mondiale permet d'unir le mouvement abolitionniste et d'apporter un soutien global à quelques actions, parfois isolées, prises par des abolitionnistes sur le terrain. Elle permet d'encourager et de consolider la conscience politique et globale du mouvement contre la peine de mort.

Cette année, la Journée mondiale est consacrée aux personnes qui, durant le

processus de condamnation à mort, ou après la condamnation à mort, ont été victimes de torture.

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
[1] PRÉSENTATION.....	4
Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2022.....	4
[2] ARGUMENTS CONTRE LA PEINE DE MORT	4
[3] ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !	5
10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort.....	5
10 fiches pratiques pour vous guider !	6
(1) COMMENT ORGANISER UNE MANIFESTATION ?	6
(2) COMMENT ORGANISER UN RASSEMBLEMENT SUR UNE PLATEFORME DE VISIOCONFÉRENCE ?	7
(3) COLLABORER AVEC LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES MINORITES.....	7
(4) COMMENT ORGANISER UN FESTIVAL DE FILMS SUR LA PEINE DE MORT ?....	8
(5) COMMENT ORGANISER UNE EXPOSITION ARTISTIQUE ?	8
(6) COMMENT FAIRE CAMPAGNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?	9
(7) COMMENT ÉCRIRE UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE ?	10
(8) COMMENT GARANTIR UNE BONNE COUVERTURE MÉDIATIQUE DE VOS ÉVÉNEMENTS ?	11
(9) COMMENT MENER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VIA UNE ÉMISSION TV/RADIOPHONIQUE ?	11
10 astuces pour une action réussie !	12
[4] LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION	13
[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES	13
Sites généraux d'information sur la peine de mort	13
Sélection.....	14
Documentaires	14
Fictions	14
Vidéos.....	15
Expositions & Œuvres d'art.....	16
[6] REJOIGNEZ-NOUS !.....	17
La Coalition mondiale contre la peine de mort.....	17
Vous aussi, rejoignez le mouvement pour l'abolition universelle de la peine de mort !.....	17

[7] CONTACTEZ-NOUS !.....17

Secrétariat de la Coalition mondiale17

Liste des membres de la Coalition mondiale17

Pour plus de renseignements17

[1] PRÉSENTATION

Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2022

Si plusieurs méthodes d'exécution ont été qualifiées par leur nature de tortures ou de peines cruelles, inhumaines ou dégradantes par le Conseil des droits de l'Homme, dans son Observation générale n°36, le lien entre torture et peine de mort ne se limite pas à l'exécution elle-même. Il existe d'autres aspects de la peine de mort qui peuvent s'apparenter à de la torture, ils interviennent à tout moment dans le processus : avant, pendant, et après la condamnation, ces tortures peuvent être de natures diverses, et elles ne se limitent pas toujours aux condamné-es eux-elles-mêmes.

- * Qu'elle soit de nature physique, sexuelles ou psychologique, la torture peut être utilisée pour obtenir des aveux qui seront ensuite utilisés pour inculper des individus et les condamner à mort.
- * Le syndrome du couloir de la mort inclut régulièrement des tortures physiques et/ou psychologiques, en plus des conditions de détention souvent précaires des condamné-es à mort. Isolement, surpeuplement, et risque de suicide sont fréquents dans le couloir de la mort. L'anticipation de l'exécution et de la mort est également une forme de torture psychologique.
- * Les membres de la famille des victimes, les membres de la famille des condamné-es à mort et les autres personnes qui ont des relations avec les condamné-es à mort sont également soumises à une forme de torture psychologique.

L'objectif principal de la Journée mondiale 2022 est de sensibiliser le public à la manière dont la peine de mort peut être assimilée à la torture et de parvenir à un consensus sur le fait que la définition de la torture doit être comprise comme incluant les pratiques liées à la peine de mort. Dans une perspective plus large, elle vise à convaincre que la peine de mort doit être abolie car elle constitue une réponse injuste et arbitraire à la criminalité.

Pour ce faire, la Coalition mondiale et ses organisations membres ont identifié des objectifs spécifiques. Il s'agira de supporter les activités abolitionnistes en partageant des argumentaires, des chiffres et des informations, de partager les témoignages de survivant-es, de personnes exécutées et de témoins d'expériences inhumaines, cruelles et dégradantes assimilables à de la torture dans le cadre de la peine capitale, et de travailler avec les organisations de défense des droits humains qui luttent pour l'abolition de la torture afin de développer la communauté des abolitionnistes.

[2] ARGUMENTS CONTRE LA PEINE DE MORT

- (1) **Aucun État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie à un-e individu.e.
- (2) Elle est **irréversible** : aucun système n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des personnes innocentes sont condamnées et/ou exécutées.
- (3) Elle est **injuste et discriminatoire** : elle est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les personnes ayant un handicap intellectuel ou psychosocial, les personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- (4) Elle est **inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques et physiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.
- (5) Elle **interdit toute possibilité de réhabilitation**.
- (6) Elle est **appliquée en violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui énonce que « toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Elle

est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue sept fois de suite par l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions n°62/149 en 2007, n°63/168 en 2008, n°65/206 en 2010, n°67/176 en 2012, n°69/186 en 2014, n°71/187 en 2016 et n°73/175 en 2018 et n°75/183 en 2020).

- (7) Elle crée **des souffrances indirectes** notamment pour les proches de la personne condamnée qui vont être soumis-es à la violence d'un deuil imposé.
- (8) Elle est **contre-productive**, en instituant la mise à mort d'un être humain comme une solution pénale, la peine de mort entérine l'idée du meurtre davantage qu'elle ne le combat.
- (9) Elle ne **garantit pas une meilleure sécurité pour tous et toutes**. Il n'a jamais été prouvé de manière concluante que la peine de mort ait un effet dissuasif.
- (10) **Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort**. Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejettent la peine de mort et le revendiquent ouvertement. Elles estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche qui a été tué et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur liée au meurtre, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.

[3] ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

Vous trouverez ci-dessous des suggestions et des idées d'action pendant cette journée mondiale !

Où que vous soyez – en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe ou en Océanie

Qui que vous soyez – artistes, citoyen·nes, élu·es, enseignant·es, juristes, journalistes, religieux·ses

Quel que soit votre projet – activités pédagogiques et culturelles, concerts, conférences de presse, débats, manifestations

10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort

Tout événement public organisé en présentiel doit être envisagé avec la plus grande prudence compte tenu de la pandémie de COVID-19 - veuillez respecter la politique publique et faire preuve de bon sens si vous décidez d'organiser une telle manifestation. Pour l'organisation, gardez en tête que la situation sanitaire peut évoluer rapidement.

* **Organisez un rassemblement en présentiel ou en ligne**. Il peut prendre la forme d'une manifestation, d'un **webinaire**, d'un **atelier à distance**, d'une **conversation** pour sensibiliser les participant·es (invitez un·e intervenant·e ou lire des témoignages pour encourager la discussion, etc.) d'un **débat public** ou encore d'une **projection de film** avec des familles de personnes condamnées à mort ou innocentées, avec les avocat·es, des expert·es d'une **exposition d'art** (d'œuvres d'art réalisées par des personnes condamnées à mort, de photographies du couloir de la mort, de dessins ou d'affiches) ou une **représentation théâtrale**.

Voir *fiche pratique n°1 et fiche pratique n°2 et fiche pratique n°4 et fiche pratique n°6*

* **Organisez une visite en prison** pour sensibiliser l'opinion aux conditions de détention des prisonnier·es.

Voir *fiche pratique n°10*

* Établissez des partenariats avec **des organisations de défense des droits des minorités (femmes, LGBTQIA+, minorités religieuses, ethniques...)** pour favoriser la prise de conscience de la façon dont les discriminations sont des facteurs d'aggravation des tortures psychologiques et physiques subies par les personnes condamnées à mort appartenant à un groupe minoritaire. Sollicitez une réunion, collaborez pour votre activité de la journée mondiale, une émission de radio, un événement ou une déclaration commune.

Voir *fiche pratique n°3*

* **Participez à une émission télévisée et/ou radiophoniques** pour sensibiliser à la nécessité d'abolir la peine de mort et aux réalités du recours à la torture tout au long de la procédure de la condamnation à mort.

Voir *fiche pratique n°10*

* **Ecrivez une lettre** aux condamné-es à mort ou à leurs proches pour les soutenir et lutter contre l'isolement.

Voir *fiche pratique n°6*

* **Participez à un événement** organisé par les abolitionnistes à travers le monde. Visitez la page de la Coalition mondiale pour connaître les événements organisés près de chez vous !

* **Faites un don** à un association œuvrant contre la peine de mort.

* Suivez et soutenez la **campagne sur les réseaux sociaux** via Facebook, Instagram ou Twitter avec le hashtag : #nodeathpenalty.

Voir *fiche pratique n°7*

* **Mobilisez les médias** pour sensibiliser le public aux tortures subies par les personnes condamnées à mort, tant au niveau local que mondial. Appel à des interviews, des témoignages de condamné-es à mort et des enquêtes sur des cas locaux, campagne de sensibilisation (partage de photos avec témoignage...).

Voir *fiche pratique n°8, fiche pratique n°9 et fiche pratique no 11.*

* Participez à **Cities Against the Death Penalty / Cities for Life** le 30 novembre 2022.

10 fiches pratiques pour vous guider !

(1) COMMENT ORGANISER UNE MANIFESTATION ?

* Au préalable, renseignez-vous sur les **autorisations nécessaires** à l'organisation d'une manifestation auprès des autorités, sur les déclarations préalables, les délais, et sur les normes sanitaires en vigueur.

* Définissez en amont le **message** que vous souhaitez faire passer : s'agit-il de mettre en avant un cas particulier, d'interpeller les responsables politiques ou l'opinion publique ?

* Mettez en place un « Pôle organisateur » pour accueillir le public et répondre à leurs questions, distribuer du matériel, partager les consignes.

* Quel que soit l'événement que vous choisissiez de mettre en place, le plus important c'est de **communiquer** ! Avant l'événement, contactez et invitez les **médias locaux** (cf. *fiche pratique n°10*) et/ou créez un **événement sur les réseaux sociaux** pour cibler plus de monde, envoyez un courriel avec toutes les informations (heure, date, lieu, objectifs). Pendant et après l'événement, relayez régulièrement des informations, des photos ou des courtes vidéos sur Twitter en utilisant #nodeathpenalty ou **diffusez des vidéos en direct** sur les réseaux sociaux (cf. *fiche pratique n°9*)

(2) COMMENT ORGANISER UN RASSEMBLEMENT SUR UNE PLATEFORME DE VISIOCONFÉRENCE ?

* **Sélectionnez le type d'événement** que vous souhaitez organiser par visioconférence et **identifiez** les personnes que vous souhaitez inviter à y participer.

* **Sélectionnez la plateforme de visioconférence que vous souhaitez utiliser et apprenez à l'utiliser avant l'événement. Faites particulièrement attention aux plateformes qui peuvent être payantes, au nombre de participant-es possibles, et surtout à la sécurité informatique !** Parmi les exemples de plateformes sécurisées et libres d'utilisation : Jitsi et Talky.

* **Rédigez le programme de votre événement pour la journée.** Si vous organisez un atelier à distance, vous devez peut-être rédiger les modules de l'atelier et y affecter un-e ou plusieurs enseignant-es. Si vous organisez une discussion, préparez quelques amorces de conversation afin que l'événement se déroule le plus harmonieusement possible.

* **Assurez-vous que vos orateur-rices et/ou vos enseignant-es savent dans quel ordre elles-ils s'exprimeront et sur quel sujet en leur communiquant le programme à l'avance en précisant leur temps de parole.** Les plateformes en ligne n'offrent pas la même facilité de langage corporel que les événements en personne.

* **Assurez-vous d'avoir du matériel numérique à distribuer aux participant-es !** Tout est téléchargeable à partir du site web de la Coalition mondiale.

* **Envoyez un courriel, appelez ou invitez les participant-es** bien à l'avance afin qu'elles ou ils puissent réserver le temps nécessaire dans leur agenda. Dans les heures précédant l'événement, n'oubliez pas d'envoyer aux participant-es un lien vers la plateforme de votre événement !

* **Faites de la publicité** pour votre événement si elle est ouverte au grand public.

(3) COLLABORER AVEC LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES MINORITÉS

* **Identifiez l'organisation avec laquelle vous souhaitez collaborer.**

* **Demandez une courte réunion.** Contactez l'organisation, incluez des informations sur le thème de la Journée mondiale 2022 et sa pertinence pour leur travail en tant qu'organisation de défense des droits des minorités.

* **Invitez-les à votre activité.** Invitez un-e représentant-e de cette organisation à assister à l'événement de la Journée mondiale que vous organisez, partagez le lien du *livestream*, le communiqué de presse, les informations sur la manifestation, les informations sur l'émission de radio ou tout autre matériel pertinent.

* **Invitez-les à collaborer à votre activité.** Demandez-leur s'il-elles souhaitent collaborer à votre événement, en participant à son organisation, que ce soit en ligne, à la radio ou lors d'un séminaire ou d'une démonstration. Vous pouvez également collaborer en publiant une déclaration commune, un communiqué de presse ou une campagne de médias sociaux. Encouragez-les à communiquer avec

leurs membres sur la thématique pour les encourager à créer un groupe de travail et pour les inciter à participer à votre événement.

* Entretenez vos bonnes relations avec eux et **soyez prêt-es à participer à leurs événements** si vous y êtes invité-es !

(4) COMMENT ORGANISER UN FESTIVAL DE FILMS SUR LA PEINE DE MORT ?

* **Planifiez** votre événement à l'avance (au moins deux mois avant). Organisez un festival de cinéma en personne nécessite 2 mois de préparation.

* **Associez-vous avec des cinémas** et avec d'autres associations dans votre pays. *Pour une projection virtuelle, recherchez plutôt une plateforme de visioconférence sur laquelle vous pouvez projeter le film en partageant votre écran.*

* Choisissez une **thématique** pour le festival avec un titre accrocheur et choisissez **au maximum une dizaine de films** autour de cette thématique. Veillez à obtenir les droits de projection.

* Variez les **zones géographies** (films américains, asiatiques, européens, etc.), les **sujets** (des cas d'innocence, d'aveux forcés, le monde des condamné-es à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, etc.) et les **genres** (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...). Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation.

* Prévoyez, si possible, d'ajouter des **sous-titres** ; vous pouvez les trouver sur le site suivant : <https://www.opensubtitles.org/fr> ou les **créer**, si les films n'existent pas dans votre langue.

* **Organisez des débats** après les projections de film afin de favoriser la discussion avec le public. Invitez des expert-es, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de films sur la peine de mort.

(5) COMMENT ORGANISER UNE EXPOSITION ARTISTIQUE ?

* **Trouvez un lieu** pour l'exposition : une galerie d'art, un musée, un jardin, une place connue, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin... À noter que ce type de lieu est rarement gratuit.

* Il faut souvent plus de **6 mois pour réserver des endroits prestigieux** comme les expositions temporaires des musées, **mais 2 ou 3 mois suffisent pour un lieu public**. Les **endroits insolites** sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée. Pour garantir vos chances de succès, **organisez-vous à l'avance** et **associez-vous aux responsables** du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.

* **Contactez les artistes** pour avoir les affiches en format électronique et en haute définition.

* **Imprimez les affiches en fonction du lieu** où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier ; si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...).

* Pour une exposition virtuelle, vous devez avoir les versions numériques des œuvres d'art dans une qualité de résolution aussi haute que possible, et vous devez veiller à avoir tous les identifiants des artistes sur les différents médias sociaux afin de les créditer et respecter le droit d'auteur.

* **Préparez le vernissage de l'exposition**, si possible avec l'artiste ou un-e intervenant-e important-e qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).

* **Invitez les médias**, vos réseaux d'activistes, des artistes engagé-es, des universitaires et étudiant-es...

* Montez l'exposition et prévoyez un **cocktail** ou un **buffet si votre budget le permet**.

* Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un **dossier de presse** avec des informations sur cette exposition, sur l'artiste et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Les expositions sont un moyen hors du commun de créer un débat public à propos de la peine de mort, ce qui explique leur efficacité !

Pour choisir l'exposition qui vous parle le plus, vous pouvez vous interroger sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que cette œuvre me fait ressentir ?
- Comment cette œuvre dépeint-elle la peine de mort ? De quelle manière cela cadre-t-il le débat sur la peine de mort ?
- Quel aspect humain cette œuvre révèle-t-elle en relation avec la peine de mort ?
- Ce travail change-t-il ma perception de la peine de mort ? Pourquoi ?



Notre horrible monde, Arthur Angel

(6) COMMENT FAIRE CAMPAGNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

* À partir du 1^{er} octobre, **postez des centaines de messages** !

Utilisez **Facebook** comme un moyen de diffuser l'information auprès de vos amis et de vous renseigner sur les événements autour de vous. Voici quelques exemples de messages qui peuvent être diffusés pour promouvoir la campagne :

- « Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous ? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : www.facebook.com/worldcoalition »
- « Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Téléchargez les affiches et les outils, partagez l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort »
- « Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'événement Facebook »

* et utilisez **Twitter** comme un forum avec notre hashtag **#nodeathpenalty**. Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :

- « Faites passer l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2022 ! www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort #nodeathpenalty »
- « Non à la #peinedemort ! Consultez www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort pour participer à la Journée mondiale #nodeathpenalty »
- « Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous ? Pour en savoir plus et partager votre expérience : www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort #nodeathpenalty »



Tweet de Salam DHR, pour la Journée mondiale 2021

- * Publiez des **images** sur Facebook, Twitter et Instagram, en réalisant des photos ou des vidéos !
 - Ajoutez une **petite description** : un court texte, une citation, un chiffre.
 - Accompagnez vos photos ou vos vidéos du **hashtag #nodeathpenalty** et des hashtags en lien avec le thème de la journée mondiale 2022.
 - Faites attention à la **qualité** de la photo et la **durée** de vos vidéos. Une vidéo courte de 2 minutes est préférable pour être regardée et partagée en intégralité.
 - Veillez toujours à respecter le **droit à l'image** relatif à la législation du pays où vous avez pris la photo ou tourné la vidéo.

Interpellez les responsables politiques en les mentionnant avec le @ vers leur compte officiel. Veillez toujours à faire preuve de respect dans vos messages, sans insulte ni violence.

(7) COMMENT ÉCRIRE UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE ?

- * Utilisez un **papier à en-tête** si vous en avez et précisez le **nom de votre organisation**.
- * Indiquez la **date** et le lieu de publication ainsi que la mention « **Communiqué de presse** ».
- * Commencez par un **titre court** mais explicite.
- * Le 1^{er} paragraphe est l'introduction : c'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : « **Quoi ?** », « **Qui ?** », « **Où ?** », et « **Quand ?** ». Il doit susciter l'**intérêt des journalistes**.
- * Les paragraphes suivants sont une explication du 1^{er} paragraphe et répondent aux deux questions « **Pourquoi ?** » et « **Comment ?** » en donnant le contexte et l'historique. Ou nécessaire propose des **citations**, des **faits** et des **chiffres**. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes, comme ce que l'on peut trouver dans la brochure. Elle/ils auront besoin d'une citation pour leur article, et leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. En leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.

- * Mettez vos **contacts** à la fin du communiqué en indiquant votre **prénom, nom, fonction, courriel** et **numéro de téléphone**.
- * Ajoutez un lien dans le communiqué de presse pour parler de votre organisation.
- * Le communiqué ne doit pas dépasser **une page**. Un communiqué trop long risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.
- * Pour plus de renseignements, consultez le guide suivant : <https://fr.wikihow.com/r%C3%A9diger-un-article-de-presse>

(8) COMMENT GARANTIR UNE BONNE COUVERTURE MÉDIATIQUE DE VOS ÉVÉNEMENTS ?

- * **Construisez des liens avec les journalistes locaux** intéressés par le sujet : tout au long de l'année, **suivez la couverture médiatique locale** et **repérez les médias et/ou les journalistes** qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment elles ou ils l'évoquent : dans quelle rubrique ? sous quel angle ?
- * **Contactez-les pendant l'été ou en septembre** pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'elles ou ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- * Essayez de devenir la référence sur le sujet, **en répondant toujours rapidement aux journalistes** et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- * Pour maximiser vos chances, **organisez un événement avec un ou deux témoignages**. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en donnez l'occasion, elles ou ils parleront de votre action.
- * **Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement** avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenant·es, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale.
- * **Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement** si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- * Précisez que les intervenant·es seront disponibles pour des **interviews** après l'événement.

(9) COMMENT MENER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VIA UNE ÉMISSION TV/RADIOPHONIQUE ?

- * **Prenez contact avec des émissions de télévision ou radiophoniques** afin de faire connaître votre organisation en leur proposant une intervention dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort. Vous pouvez les appeler pour le premier contact mais il est conseillé d'envoyer également un courriel contenant des informations sur la thématique de la Journée mondiale, sur votre organisation, sur l'objectif d'une telle émission et sur votre intervention. Les radios locales (diocésaines, etc.) sont à cet égard particulièrement conseillées. **Prévoyez ceci au moins 4 semaines à l'avance**.
- * Préparez votre intervention en lien l'abolition de la peine de mort. **Celle-ci peut être adaptée à votre contexte national pour gagner en pertinence**. Plus votre intervention sera vulgarisée, plus elle permettra de sensibiliser le plus grand nombre.

* Participez à l'émission de télévision ou de radio et demandez aux organisateur·rices de vous remettre le fichier de l'émission. **Partagez sur vos réseaux sociaux l'émission en question.**

(10) COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC LES DETENUS DU COULOIR DE LA MORT OU LEUR RENDRE VISITE ?

* **Contactez la Coalition mondiale contre la peine de mort** et mettez-vous en relation avec des organisations qui travaillent directement avec des personnes condamnées à mort et qui peuvent guider les défenseur·es dans le processus d'envoi de messages de soutien aux personnes, en particulier aux minorités, qui se trouvent dans le couloir de la mort.

* **Contactez les organisations membres, les barreaux et les associations d'aide juridique ayant accès à l'administration pénitentiaire** de leur pays et demandez-leur s'il·elles disposent de données ou d'informations utiles dans ce domaine.

* **Identifiez la prison que vous souhaitez visiter.** Compte-tenu des restrictions en vigueur dans certains pays, il n'est pas toujours possible de parler directement aux prisonnier·es, sauf si vous êtes leur avocat·e, enquêteur·rice ou un·e membre de leur famille.

Visitez les prisons et, si possible, les détenu·es du couloir de la mort pour mener des entretiens sur leurs conditions de vie dans le couloir de la mort et leurs expériences.

* **Analysez les données et rédigez un rapport** : il sera utile pour formuler des recommandations et interpeller les représentants du gouvernement sur les conditions de détention des personnes condamnées à mort dans leur pays.

10 astuces pour une action réussie !

1. Planifier votre action au moins un mois à l'avance plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenant·es ou de nous contacter pour une exposition artistique.

2. Essayez d'associer plusieurs ONG locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires (Barreaux d'avocats, parlementaires, leader·euses d'opinion).

* Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous **www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort**

* Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : **<https://worldcoalition.org/fr/qui-sommes-nous/organisations-membres/>**

3. Contactez les médias locaux une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement. Voir la Fiche pratique n°9.

4. Utilisez Internet et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message.

5. Contactez-nous pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook.

6. Quelques jours avant, en faire la publicité dans les rues (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement).

7. Dites-le à tout le monde, à vos amis, famille, collègues, commerçant·es...

8. Soyez prêt-e à contrer les arguments en faveur de la peine de mort (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit).

9. Soyez poli-e, surtout avec celles ou ceux qui sont en désaccord avec vous.

10. Prenez des photos et faites un bilan de votre action (et envoyez-les-nous !)

[4] LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale www.worldcoalition.org/fr/campagne/20-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort

L'affiche de la Journée mondiale

Organisateur-rices d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : contactus@worldcoalition.org

Brochure d'information

Le dépliant sur la Journée mondiale 2022 fournit des informations sur l'omniprésence de la torture dans le cadre de la peine de mort. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort et des témoignages. Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : contact@worldcoalition.org

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2021 et début 2022.

Fiche détaillée sur la torture et la peine de mort

Cette fiche détaillée donne un aperçu précis de la réalité de la torture autour de la peine de mort. Elle fournit des définitions utiles, des arguments et un résumé du droit international et régional pertinent.

[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Sites généraux d'information sur la peine de mort

- * Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort www.worldcoalition.org
- * Base de données sur la peine de mort dans le monde www.deathpenaltyworldwide.org
- * Site d'Amnesty international, espace peine de mort <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/death-penalty/>
- * Site de la Fédération internationale pour les droits humains, espace peine de mort : <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- * Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des différents membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : <https://worldcoalition.org/fr/qui-sommes-nous/organisations-membres/>

Sélection

Consultez les films disponibles sur site Internet de la Coalition mondiale contre la peine de mort en tapant « film » ou « vidéo » dans la barre de recherche : <https://worldcoalition.org/fr/ressources/bibliotheque/>

Pour visionner les vidéos recommandées ci-dessous, veuillez cliquer sur le titre de l'œuvre.

Documentaires

- * **L'État du Texas contre Melissa** (Etats-Unis) – 2020 – 1h42
Melissa Lucio a été la première femme hispanique condamnée à mort au Texas. Depuis dix ans, elle attend son sort et fait face à son dernier appel.
- * **The Resurrection Club** (Etats-Unis) – 2016 – 26 minutes
Le film suit quatre innocentés dans leurs efforts pour continuer à vivre leur vie. Ils s'appellent The Resurrection Club. Le film les suit avec leurs familles où ils essaient de se remettre du traumatisme et de l'exécution. Il les suit dans leur lutte pour trouver d'autres innocentés pour rejoindre le Club et sur leur tournée pour s'exprimer contre la peine de mort. Une histoire extraordinaire sur le traumatisme et la résurrection.
- * **Sweet Destiny** (Iran) – 2021 – 55 minutes (uniquement sous-titré en anglais)
Un film d'animation rempli de musiques poignantes, qui fait voyager le public à travers l'histoire de l'Iran depuis 1853 et qui met en lumière les problématiques autour de la peine de mort et des droits humains dans le pays.
- * **Lindy Lou, jurée numéro 2** (Etats-Unis) – 2017 – 1h25
Il y a plus de 20 ans, Lindy Lou a été appelée pour faire partie d'un jury. Depuis, la culpabilité la ronge. Sa rédemption passera-t-elle par ce voyage qu'elle entame aujourd'hui à travers le Mississippi, dans le but de confronter son expérience à celle des 11 autres jurés avec lesquels elle a condamné un homme à mort ?

Fictions

- * **La vie de David Gale** (Etats-Unis) – 2003 – 2h10
Militant contre la peine capitale au Texas, le docteur David Gale, un professeur d'université, se retrouve à tort condamné à mort pour le viol et le meurtre de l'activiste Constance Harraway. Dans sa cellule, il reçoit Elizabeth Bloom, une journaliste qui mettra tout en œuvre pour prouver son innocence. Mais y parviendra-t-elle ?
- * **Train de nuit** (Chine) – 2007 – 1h34
Wu Hongyan est une femme huissier qui travaille dans un tribunal d'une ville industrielle de Chine. Son travail difficile ne l'a pas endurcie pour autant, même après des années passées auprès de femmes condamnées – la plupart du temps pour crimes passionnels. Ses rencontres amoureuses sont médiocres, au mieux. Jusqu'à ce qu'elle rencontre le mystérieux Li Jun. Mais

son cœur s'arrête de battre lorsqu'elle découvre que la femme de ce dernier a été une de ses détenues.

* **Bergers et bouchers** (Afrique du Sud) – 2016 – 1h46

Afrique du Sud, 1987. Lorsque Leon, un jeune gardien de prison blanc âgé de 19 ans, commet un acte d'une violence inexplicable – il assassine sauvagement sept hommes noirs –, l'issue de son procès semble courue d'avance. John Weber, un célèbre avocat d'origine britannique, accepte l'affaire à contrecœur. Il découvre que Leon a travaillé dans le couloir de la mort de la prison la plus célèbre du pays, dans des conditions particulièrement traumatisantes : il y côtoyait les prisonniers pendant des années, il se liait d'amitié avec eux mais il devait ensuite assister à leur exécution. La défense de Leon donne alors à John l'occasion de faire le procès de l'ensemble du système juridique légalisant la peine de mort.

* **There is no evil** (Iran) – 2020 – 2h30

Quatre hommes, dans quatre histoires, qui ont dû faire un choix qui engagea leur existence entière et celle de leurs proches. Quatre histoires où Mohammad Rasoulof persévère dans sa démarche qui scrute la morale dans la démocratie autoritaire qui régit l'Iran son pays et dont les autorités lui dénie le droit de pratiquer son métier.

Vidéos

* **Failed Justice: Innocent on Death Row** (Etats-Unis) – 2018 – 3min09

Cette vidéo raconte l'histoire d'un prisonnier, Anthony Ray Hinton, qui a passé 30 ans dans le couloir de la mort en Alabama pour un crime qu'il n'avait pas commis.

* **ASEAN's legacy of hope** (Asia) – 2017 – 7min35

S'appuyant sur des séquences dramatiques tirées d'affaires célèbres, racontées par les prêtres et les avocats qui les ont connues, cette vidéo dépeint la peine de mort comme une pratique cruelle et inhumaine qui persiste même si les faiblesses de nos systèmes juridiques peuvent signifier que nous tuons des innocents alors qu'il n'existe aucune preuve que la peine de mort ait un effet dissuasif.

* **Voices and video from death row- Ghezelhesar mass-executions** (Iran) – 2015 – 6min45

Entre le 6 mai et le 10 juin 2015 au moins 77 prisonniers ont été exécutés à la prison de Ghezelhesar en dehors de Téhéran. Ils étaient tous accusés d'infractions relatives aux drogues. Cette vidéo présente les témoignages de torture.

* **Femmes condamnées à mort, documentaire FHRI** (Uganda) – 2021 – 14min28

L'histoire de femmes condamnées à mort, pour en apprendre plus sur leur vie, leurs espoirs, leurs rêves, et ce que fait FHRI pour lutter contre la peine de mort.

De nombreuses autres vidéos sont disponibles sur la **chaîne YouTube** de la Coalition mondiale : <https://www.youtube.com/c/WorldcoalitionOrg>

Expositions & Œuvres d'art

* ***Windows on death row*** (Etats-Unis)

Œuvres d'art de l'intérieure et de l'extérieure de la prison ; une collaboration entre des dessinateurs engagés et des personnes détenues dans les couloirs de la mort.

* ***Exposition « le droit de vivre »*** (Maroc)

A l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort 2021, l'exposition « Le droit de vivre » regroupant les œuvres de treize plasticiens marocains a pris place au MACMA (Musée d'art et de culture de Marrakech).

* ***Exposition d'art de Songzhuang*** /// Le jugement des juges (Chine)

L'artiste veut exprimer la position selon laquelle la peine de mort est le résultat d'un jeu de mahjong, et n'est pas aussi juste, équitable et choquante que les gens le pensent.

[6] REJOIGNEZ-NOUS !

La Coalition mondiale contre la peine de mort



Composée de plus de 160 ONG, barreaux d'avocat-es, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1^{er} Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale. Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

Vous aussi, rejoignez le mouvement pour l'abolition universelle de la peine de mort !

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est ouverte aux organisations ou personnes morales engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : <https://worldcoalition.org/fr/qui-sommes-nous/devenir-membre/>. Chaque membre de la Coalition est tenu à une cotisation annuelle de 50 à 150 euros, selon la taille de l'organisation.

[7] CONTACTEZ-NOUS !

Secrétariat de la Coalition mondiale

Coalition mondiale contre la peine de mort
Mundo M – 47, avenue Pasteur
93100 Montreuil, France
contactus@worldcoalition.org

Liste des membres de la Coalition mondiale

<https://worldcoalition.org/fr/qui-sommes-nous/organisations-membres/>

Pour plus de renseignements

www.worldcoalition.org